

# Vous avez dit unité syndicale ?



Dans sa dernière publication consacrée à la fusion en date du 8 juillet 2008, le syndicat majoritaire selon les médias, le SNU pour ne pas le nommer, déclarait en page 3 : « **A part l'UNSA et la CFTC qui étaient prêtes à entrer directement dans les discussions sur le texte (de l'accord préalable NDLR) toutes les autres OS ont fait le même constat que celui du SNU ...** »

Ce qui est pour le moins curieux quand juste à la fin de ce paragraphe, il est fait état d'une déclaration commune de toutes les OS, y compris l'UNSA, exigeant d'avoir une vision globale sur tous les dossiers concernant cette fusion (*voir déclaration du 7 juillet 2008*)

Au-delà de ce paradoxe, s'il est vrai que l'UNSA souhaitait dire au délégué général tout ce qu'il manquait dans l'accord préalable, la déclaration préalable du SNU lue en séance ce jour là pose également le problème sur les insuffisances du projet d'accord préalable.

*On ne peut pas comme le SNU l'écrit dans le dernier paragraphe de son document vouloir construire : « **un front syndical le plus large possible face à la direction** » et dénoncer la phrase plus haut les organisations syndicales qui ne disent pas la même chose que le SNU !*